



Assemblée générale

Distr. générale
22 février 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 138 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 22 février 2012, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 16 février 2012 (A/66/668/Add.3), j'ai l'honneur de vous faire savoir que la République des Palaos a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(*Signé*) BAN Ki-moon

